



Mercredi 24 septembre 2014

**Le projet de la Direction « LCI 2015 » est inacceptable,
La CGT demande son retrait immédiat !
et aucun licenciement !**

Après les 3 réunions exceptionnelles de ce mardi 23/09 (élus des C.E. de TF1, LCI et e-TF1), la Direction a enfin communiqué sur ses intentions concernant l'avenir de LCI :

1- Dépôt d'un recours juridique en référé en suspension auprès du Conseil d'Etat contre la décision du CSA de refuser le passage en TNT en clair de LCI.(délais de réponse : mi-novembre)

2- En parallèle : Présentation d'un projet pour « LCI 2015 »,

Un projet sans doute « *Enthousiasmant* » économiquement pour la Direction, mais certainement pas dans le fond et dans la forme. Une sorte de page web d'info. en boucle et des pilules de 3 mn d'info. « de fond », un travail basé sur les archives... E.Revel annonce : « le hard news c'est fini » !

Un projet inacceptable qui dévalorise le savoir-faire et fait fi des compétences des salariés de LCI ! Mais aussi ce projet ne serait viable uniquement si les câbles opérateurs l'achètent, rappelle N.Paolini. Mais qui achètera un projet si pauvre ? 4 heures de production par jour et le reste en différé... Bref « La Chaîne Info » n'existerait plus... Pour LA CGT, la Direction doit revoir sa copie pour une alternative vraiment « *enthousiasmante* » pour tout le monde et garantissant aucun licenciement !

3- Présentation d'une procédure de mise en œuvre d'un plan de sauvegarde de l'emploi par des projets de restructurations avec comme premier objectif de la Direction :

à LCI : suppression de **58 postes**

à TF1 : suppression de **81 postes** (59 techniciens, 20 rédacteurs et 2 administratifs)

à e-TF1 : **9 postes** seraient supprimés par la fin de tf1-news.3

Vous pouvez consulter la répartition de ces postes à notre bureau CGT-TF1 1^{er} étage aile Sud.

Les salariés n'ont pas à subir les choix stratégiques et les objectifs d'économies de la Direction ! Cette « casse sociale » n'est pas acceptable ! Avec 426 millions d'euros de trésorerie, TF1 a les moyens de proposer autre chose.

LES CE EXTRAORDINAIRES de LCI, TF1 et e.TF1 SE TIENNENT
LE LUNDI 29 SEPTEMBRE EN MATINEE ET CE TF1 ORDINAIRE A 14h30.

**REUNISSONS-NOUS LE 30 SEPTEMBRE
SI POSSIBLE AVEC TOUS LES SYNDICATS ET ELU(E)S
EN ASSEMBLEE GENERALE à 14H
AU FOYER DE L'AUDITORIUM**